

Paris le 20 avril 2011

Communiqué

<p align="center">MISE A DISPOSITION DU DOCUMENT DE REFERENCE 2010 INCLUANT LE RAPPORT FINANCIER ANNUEL</p>
--

Le document de référence d'Hermès International relatif à l'exercice 2010 a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 19 avril 2011.

Il est peut être consulté et téléchargé sur le site internet de la société : www.hermes-international.com.

Le Document de Référence comprend :

- Le rapport d'activité annuel.
- Les comptes sociaux et consolidés 2010.
- Les rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux, sur les conventions et engagements réglementés et sur les comptes consolidés 2010.
- Les informations légales relatives aux honoraires des contrôleurs légaux des comptes en 2010.
- Le rapport du président du Conseil de surveillance sur les principes de gouvernement d'entreprise mis en place par la société, sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance et sur le dispositif de contrôle interne et de gestion des risques mis en place par la Gérance,
- Le descriptif du programme de rachat établi en application de l'article 241-2 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers.
- le rapport du Conseil de surveillance
- Le rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport du président du Conseil de surveillance.
- L'exposé des motifs et le texte des projets de résolutions soumises à l'Assemblée Générale des Actionnaires convoquée pour le 30 mai 2011.

Conformément aux dispositions de l'article 222-3 du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, le document de référence inclut le Rapport Financier Annuel 2010.